ARMANI (Louis), Inspecteur d'État (Parme, Italie, 22.5.1845 — R. I.). Fils de Évariste et de Clotilde Oserga.

Parmi les étrangers venus apporter leur contribution à l'É. I. C., les Italiens occupèrent une place si importante que le roi Léopold estima nécessaire de nommer un inspecteur d'État de cette nationalité. Ce bruit, d'abord chuchoté, se confirma quand on apprit que Louis Armani allait, à ce titre, partir pour une mission au Congo. Il était chaudement recommandé par le Commandeur Elia, consul général de l'É.I.C. à Gênes. Sa carrière jusqu'alors avait été brillante. Aspirant de marine en 1863, enseigne en 1865, lieutenant de vaisseau en 1870, officier supérieur en 1881 et capitaine de frégate en 1884, il s'était particulièrement distingué cette année-là aux grandes manœuvres navales, et fut envoyé comme chef de la station navale en Amérique du sud.

Deux ans plus tard, il revint en Italie. Il était commandant de division et fut chargé, au ministère de la Marine italienne, du service des torpilles. Il quitta alors le service actif, sans renoncer à ses études (1888). En 1895, il fut envoyé en Chine et au Japon, comme conseiller de l'ambassade d'Italie qui était à ce moment engagée dans des négociations délicates. Il fut ensuite nommé à Paris, en la même qualité.

C'est à cette époque que sa candidature fut proposée au roi Léopold II, qui l'accepta. Armani portait avec une aisance remarquable ses 58 ans et ses nombreux voyages lui assuraient son adaptation au nouveau climat sous lequel il aurait à travailler. Il fut admis au service de l'État du Congo le 31 mars 1904, et quitta la Belgique à bord de l'Anversville. Arrivé à Boma le 20 avril, il entreprit par le Kwango sa mission d'inspection qui dura jusqu'au 7 juillet 1905. Il fut à cette occasion l'objet de critiques, certains lui ayant reproché d'avoir donné à sa tournée d'inspection une allure quelque peu commerciale. Ces circonstances motivèrent le refus courtois du gouvernement de s'engager avec Armani dans les liens d'un nouveau contrat. L'Inspecteur n'en resta pas moins un fidèle défenseur de l'œuvre du Roi au Congo et la servit en collaborant à la rédaction de nombreuses revues dans lesquelles il prit la défense de l'É.I.C. et de son souverain. Il signa notamment Diciotto mesi al Congo (Dix-huit mois au Congo) (Milano-Trèves, 1907).

[F. D.] 8 août 1953. Marie-Louise Comeliau.

Mouv. géogr., 1903, p. 545, 1904, pp. 80, 153. — Trib. cong., 25 février 1904, p. 3. — Ibid., 31 mars 1904, p. 1. — Ibid., 7 septembre 1904, p. 1.